

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Projet et entrepreneuriat			
Ancien Code	ECMK2B18PRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2180		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves DETHIER (dethiery@helha.be) Raphaël FOGLIA (fogliar@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est une initiation à la démarche entrepreneuriale à travers l'utilisation d'outils et de techniques de créativité, de gestion, d'analyse et d'expression.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en groupe, de :

- formuler une idée innovante et commencer à la mettre en pratique en réalisant une étude de marché, une analyse de la concurrence, une analyse financière de base ainsi qu'en présentant un business model.
- présenter devant des experts l'état d'avancement de son projet d'entreprise et le défendre
- rédiger un dossier écrit résumant l'ensemble de ses recherches
- rédiger, défendre et évaluer un business plan relatif à son projet
- utiliser adéquatement les outils de communication professionnelle
- gérer un projet en équipe et développer un esprit entrepreneurial par la mise en œuvre de cette idée innovante
- apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement d'une entreprise

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B18PROA	Projet	36 h / 3 C
ECMK2B18PROB	Business plans, plans marketing et introduction aux plans fi	36 h / 3 C
ECMK2B18PROC	Pitch et techniques d'expression orale	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B18PROA	Projet	30
ECMK2B18PROB	Business plans, plans marketing et introduction aux plans fi	30
ECMK2B18PROC	Pitch et techniques d'expression orale	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projet			
Ancien Code	4_ECMK2B18PROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2181		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (dethiery@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est une initiation à la démarche entrepreneuriale au travers de la participation de l'étudiant au YEP organisé par l'ASBL Les Jeunes Entreprises. Elle sera organisée autour de diverses activités :

- le coaching hebdomadaire des professeurs,
- la participation au Yep Day (pour tous) et au Yep Challenge (pour l'équipe sélectionnée),
- la participation à diverses activités proposées par le YEP : séance de créativité, plan financier, rendez-vous experts, pitch, etc. ,
- la création d'un réseau de contacts (experts du YEP, experts invités).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, en groupe, de/d' :

- formuler une idée innovante et commencer à la mettre en pratique en réalisant une étude de marché, une analyse de la concurrence, une analyse financière de base ainsi qu'en présentant un business model,
- présenter devant des experts l'état d'avancement de son projet d'entreprise et le défendre,
- rédiger un dossier écrit résumant l'ensemble de ses recherches,
- utiliser adéquatement les outils de communication professionnelle,
- gérer un projet en équipe et développer un esprit entrepreneurial par la mise en œuvre de cette idée innovante,
- apprécier la rentabilité d'un projet d'investissement d'une entreprise.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage sera une mise en application, en groupe, de concepts abordés dans d'autres activités d'apprentissage de la formation en marketing. Il s'agit, entre autres, de :

- la créativité
- le réseautage
- la gestion d'équipe
- les étapes de la création d'entreprise
- le plan financier
- l'étude de marché
- la segmentation, le positionnement et le ciblage
- la SWOT

- le Business Model Canevas
- le pitch
- l'analyse de concurrence
- ...

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage se réalise sur base d'un travail de groupe, chaque groupe étant amené à créer son propre projet.
- Les professeurs se positionnent comme accompagnateurs visant à leur fournir les aides nécessaires à la progression de leur projet.
- Les professeurs recevront plusieurs conférenciers sur des thèmes bien précis: concurrence, plan financier..
- Les étudiants recevront également l'avis d'experts externes qui leur donneront des conseils pertinents à la progression de leur travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Présence aux cours qui permettent d'avancer sur le projet avec l'aide des enseignants.
- Suivi des enseignants qui vont coacher les étudiants tout au long de leur projet et les rediriger si nécessaire.
- Evaluations formatives de la part des enseignants lors des cours et de la part d'experts lors du YEP Day.

Sources et références

Les Jeunes Entreprises, 2022, *Le guide du jeune entrepreneur*, LJE.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Vidéos, documents, liens postés sur ConnectED
- Le guide du jeune entrepreneur édité par les jeunes entreprises (version numérique)
- Le site lje.be
- Plateforme interactive du YEP

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vademécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage fera l'objet d'une évaluation continue en groupe et individuelle : présence aux activités, présentations orales, remise des travaux.

L'évaluation prendra forme d'une présentation du projet de groupe face à un jury au sein de la HELHA après le jury LJE, à la fin du Q2.

Le cas échéant, le groupe sélectionné pour participer au jury lors du YEP Challenge pourra, sous certaines conditions, être dispensé de la participation aux jurys internes à la HELHA. Dans ce cas, la note obtenue pour la présentation lors du YEP Challenge sera prise en compte.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera :

- à la 1ère session : sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1, via à un TJ pour 10 % et un examen

écrit pour 90%

- à la 2e session : sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1, via à un examen écrit pour 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj + Trv	30	Evc + Prj + Trv	70		
Période d'évaluation					Prj	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Business plans, plans marketing et introduction aux plans fi			
Ancien Code	4_ECMK2B18PROB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2182		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (dethieri@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le business plan est le document de référence réalisé avant le lancement d'une activité économique qui va permettre à toute personne ainsi qu'aux futurs investisseurs, d'avoir une idée juste du projet. Il inclut, entre autres, un plan financier, ainsi qu'un plan marketing décrivant la stratégie marketing du projet et les activités de communication qui lui sont liées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette Activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Donner un avis pertinent sur la santé financière d'une PME à la lecture d'un bilan et d'un compte de résultats
- Prendre une décision quant à une demande de crédit spécifique que cette entreprise solliciterait
- Justifier cette décision
- Réaliser une première approche d'une étude financière sur base de la quantification des flux de ressources
- Réaliser une présentation de projet, de sa motivation et de ses atouts
- Définir une stratégie commerciale
- Etablir un Business plan, maîtriser les différents éléments ce dernier
- Présenter et défendre un projet
- Travailler et collaborer en groupe, gérer un projet en équipe
- Réaliser un plan marketing, maîtriser les différents éléments de ce dernier
- Mettre en pratique différents éléments relevant de son parcours en marketing

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette Activité d'apprentissage sera et co-animée par Laetitia Delhaze & Daniel Georges, et ce dans le cadre des cours de Business Plan, Introduction au Plan Financier, Plan Marketing et Business Plan. Il est basé sur un business case : Un cas d'entreprise sera proposé aux étudiants. Par groupe, ils devront l'analyser sous les différents aspects qui seront abordés lors de ce module, afin d'aboutir à une proposition finale.

Ce module doit permettre aux étudiants de maîtriser:

- 1- les différentes notions business plan (suivant le BMC - Business modèle Canevas) et les différents éléments d'un plan marketing (Stratégie, Analyse marketing, Objectifs et plan d'aciton marketing) (L.Delhaze)
- 2- les notions de base de l'analyse financière (D.Georges)

...

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage sera donnée lors d'un module d'une semaine. Cette semaine sera alternée de séances d'accompagnement et coaching, et de séances d'exposés magistraux réalisés par les titulaires du cours, et d'éventuels intervenants externes.

A la fin du module, lors d'un jury, les étudiants présenteront leur projet par le biais d'un exposé oral (complété de documents pertinents).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont suivis par leurs enseignants qui vont les coacher tout au long de leur projet et les rediriger si nécessaire.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette Activité d'enseignement sera évaluée à la fois sur la présentation finale des étudiants lors de leur jury, ainsi que sur leur participation active lors de la semaine de cours. Cette évaluation est pondérée de la manière suivante :

- Évaluation continue : 30%
- Défense orale du projet lors du jury (exposé oral + documents pertinents) : 70%

Q3: L'évaluation du Q3 se fera sur base d'un rapport écrit et d'une défense orale comptant pour 100% de l'évaluation.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Les modalités du Q2 pour l'année N s'appliquent (participation à la semaine Business Plan et défense orale devant un jury).

Les modalités du Q3 de l'année N s'appliquent.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Prj + Exo	70	Prj	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pitch et techniques d'expression orale			
Ancien Code	4_ECMK2B18PROC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2183		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël FOGLIA (fogliar@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif de donner à l'étudiant les outils nécessaires pour s'exprimer oralement, et plus précisément la technique du pitch pour présenter tout projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- intégrer des techniques de communication orale dans son comportement
- contrôler le non verbal (posture, gestuelle, regard...)
- s'exprimer oralement en public seul et en équipe de façon adéquate
- réaliser le pitch argumenté d'un projet accompagné d'un support créatif et structuré

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Techniques d'expression orale

Technique du pitch

...

Démarches d'apprentissage

Mises en situation et analyses.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage en première session se fera de façon continue lors de chaque séance et s'accompagnera d'un examen oral sur base de travail préalable préparé en groupe ou individuel.
En 2e session, l'évaluation se base sur un ou plusieurs travaux et d'un examen oral.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Pour les étudiants diplômables en janvier

Première session : modalités Q3 de l'année N-1.

Deuxième session : modalités Q3 de l'année N-1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	30		
Période d'évaluation			Exo	70	Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).